



Halloween...

Pour la première édition d'Halloween organisée par Grandir à Cérelles une majorité d'enfants et d'adolescents ont répondu à l'appel. Beaucoup d'habitants, ainsi que le Café le Petit Cérellois, étaient présents et ont offert énormément de friandises. Leur accueil et gentillesse en sont ici chaleureusement remerciés.



Comité d'Animation de Cérelles
André Normand - de 8 h à 18 h
06.70.26.32.12 ou au 06.79.26.29.87
comiteanimationcerelles@hotmail.fr
Sur le BLOG :
<http://comiteanimationcerelles.blog4ever.com>

Avis à tous les jeunes Cérellois : à vos agendas !
Grandir à Cérelles vous offre une Boum de Noël de 16H30 à 18heures (à partir de 5 ans jusqu'au CM2) et de 19 heures à 22 heures (pour les collégiens) le samedi 13 décembre.
Rendez-vous salle Cercillia !

Outre l'organisation du bal de printemps et de la fête de juin, le CAC met à disposition des Cérellois et des autres associations du village, (selon disponibilité), des tables, des bancs, de la vaisselle.
A titre gratuit !
Les seules contraintes sont : le matériel n'a pas vocation à quitter la commune et doit être réintégré propre et en bon état.

dimanche 7 décembre
GOÛTER DE NOËL
place de la Mairie

l'ouïd'comment

6 dec

RÉUNION PUBLIQUE
de 10H à 12H30 à la mairie
Le maire fait le point et vous invite à venir assister à son «compte rendu»

7 dec

GOÛTER ET DÉCOUVERTE DES DÉCOS DE NOËL
place de la mairie 17h
nous vous attendons !

13 dec

LA BOUM
salle cercillia de 16h30 à 18H de 19h à 22H (cf l'ouïdire)

24 dec

JOYEUX NOËL À TOUS !!!
rdv en 2015 !

Messe paroissiale tous les dimanches à **10H30** à Neuillé-Pont-Pierre, les samedis à **18h30** le 06/12 à Villebourg, le 13/12 à St-Antoine-du-Rocher, le 20/12 à St-Christophe-sur-le-Nais, le 27/12 à Epeigné-sur-Dême, le 3/01/2015 Fête de l'Épiphanie à Rouziers.
Veillée de Noël 24/12 à 21h à Neuillé-Pont-Pierre,
Jour de Noël 25 décembre 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre.



Un grand merci pour la participation active de nombreux Cerellois pour la commémoration du 11 novembre. Les ateliers de confection de bleuets, la répétition de la Marseillaise ont conduit à une belle cérémonie pleine de sens pour les plus jeunes et à une certaine émotion lorsqu'à l'appel du nom d'un soldat de Cerelles mort pour la France, un enfant s'avancit pour planter son bleuet au pied du monument aux morts. L'exposition réunissant des documents sur cette période fut aussi très réussie.

Pour décembre, deux nouveaux rendez vous !
Le samedi 6 décembre de 10h30 à 12h30, pour une réunion publique, pour vous tenir informé des avancées de notre travail.
Le dimanche 7 décembre à 17h pour un goûter de Noël sur la Place St Pierre. Ce sera l'occasion d'inaugurer la boîte aux lettres du Père Noël, de découvrir les réalisations sorties de nos ateliers de décoration grâce aux talents de Michel, le responsable des employés communaux de Cérelles.

Nous souhaitons à tous les Cerellois de joyeux préparatifs pour les fêtes de fin d'année et vous espérons nombreux le 6 et le 7 décembre.

Guy Poulle

Votre annonce dans le mensuel !!!
avant le 15 du mois à déposer à la Mairie.



PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)



Nous venons de lancer l'élaboration du P.L.U. de notre Commune. Cette procédure, obligatoire, va prendre du temps mais néanmoins être terminée pour mars 2017.

QU'EST QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME

C'est un document stratégique et réglementaire qui remplace le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) et qui expose les grandes orientations d'aménagement pour les 15 prochaines années afin que se dessine le visage de notre commune de demain en conciliant le renouvellement urbain et le développement durable.

Pour garantir cela, le plan de zonage et le règlement fixent les possibilités d'occupation et d'utilisation

des sols, en définissant notamment, les zones constructibles, la destination des constructions, les façons de construire, les réseaux auxquels on devra se raccorder, les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et autres.

Le P.L.U s'impose à tous, particuliers et administrations et il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes comme par exemple les permis de construire ou les déclarations préalables.

Des réunions publiques, dont vous serez informés, auront lieu tout au long de l'élaboration de ce P.L.U et un registre sera mis à votre disposition à la Mairie sur lequel vous pourrez vous exprimer.

INFOS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE DU PARC DE NEUILLÉ PONT PIERRE.

Le syndicat regroupe huit communes du canton : Neuillé Pont Pierre, Sonzay, Rouziers, Céréelles, Semblançay, Pernay, Saint Antoine du Rocher, Charentilly. Il a été créé en 1989. Deux conseillers municipaux de chaque commune assurent la gestion du syndicat. Pour Céréelles : Gérard Multeau, Laurence Guérin.

La semaine du goût au collège.

Du 13 au 17 oct 2014 ont été organisés avec le chef de cuisine et son équipe, des ateliers de dégustation. L'idée : découvrir les saveurs sucrées et salées, ainsi que diverses associations et quelques fruits exotiques. «Tous les enfants ont participé avec curiosité et très volontiers à cette dégustation, ce qui est très positif et un gage de succès et de fierté pour les organisateurs.» Le Syndicat et avant tout ses salariés, se mobilisent en permanence pour satisfaire les enfants en matière de repas et pour leur faire savourer la nourriture.

« Nous comptons beaucoup sur l'aide des parents pour rappeler à leurs enfants, les consignes de sécurité, dans et autour des cars scolaires, et pour une discipline à l'entrée du restaurant ». Président du SICP : G. Magnan



Les transports scolaires

Infos Intempéries par SMS : inscrivez-vous sur le site du conseil général <http://cg37.fr/competences/colleges/le-transport-scolaire/> Les tournées de ramassage scolaire : sur le site internet du syndicat (circuits et horaires)

La restauration scolaire

570 demi-pensionnaires + le personnel et des professeurs = 590 convives journaliers. Les cuisines et le matériel prévus pour 400 repas par jour ! Le restaurant 200 places assises. D'où la nécessité de faire des travaux ! La période qui nous sépare de la mise à disposition des nouveaux locaux sera difficile à gérer.



Reprise de la saison de BMX BICROSS

Pour l'ouverture de la saison UFOLEP BICROSS BMX RACE, la première manche de la compétition régionale s'est déroulée dimanche



19 octobre sur le terrain de Chancaux sous un beau soleil et devant un public venu nombreux encourager les concurrents qui venaient parfois d'autres départements. Sous les couleurs jaune, verte et noire de l'AS CHANCEAUX BICROSS, les petits et grands pilotes

(de moins de 6 à 41 ans) parmi les 130 présents se sont particulièrement distingués sur la piste.

Une première place en catégorie 9/10 ans pour le jeune cérellois Elijah Peronneau Saint-Jalmes, ainsi qu'une belle prestation pour Alix Brigant-Dodier à la treizième place sur 34 concurrents.



En l'honneur du centenaire de la Grande Guerre, Céréelles ne pouvait pas rester en marge des manifestations institutionnelles.

Événement matriciel du XXe siècle, la Grande Guerre a été une expérience traumatisante à la fois pour la France mais aussi et surtout pour toutes les familles françaises qui se sont transmises sa mémoire de génération en génération.

Cent ans après celle qui devait être la Der des Ders, la commémoration de 2014 prend une résonance toute particulière dans notre pays qui est en proie au doute et à ses vieux démons.

Au sens étymologique commémorer signifie « se remémorer ensemble ». En dix lettres, « commémorer » invite, rien de moins, à la construction d'une culture nationale collective ; à lutter contre l'oubli des souffrances et des sacrifices de toute une génération ; à rendre hommage aux victimes (combattants ou civils) ; à l'éveil des peuples à la Paix.

« Commémorer » est avant tout un message destiné à l'avenir, aux générations qui vont nous succéder, afin qu'elles n'oublient jamais cette notion cruciale de « dette » imprescriptible, de reconnaissance envers les morts pour la France. Les vivants ont le devoir moral, « l'impératif catégorique » pour reprendre une formulation kantienne, de reconnaître un mort qui appartenait à la communauté de citoyens. La commémoration - si elle se réfère évidemment au passé - concerne aussi les citoyens qui en sont à la fois les célébrants et les destinataires.

Face à cet enjeu, Céréelles se devait d'apporter sa pierre à l'édifice.

Sous la houlette créative et inspirée de ma collègue élue et correspondante défense Sylvie Morel, qu'elle en soit ici très chaleureusement remerciée, une ambition commémorative se dessina avec l'appui enthousiaste et sans réserve de M. le Maire.

Le samedi 8 novembre de 10 heures à midi se sont tenus, en Mairie, des ateliers afin de préparer la commémoration du 11 novembre.

Une quinzaine d'enfants ont répondu présents. Tour à tour, ils participèrent à deux ateliers : le premier étant consacré à la confection des Bleuets (symbole fort du lien entre l'armée et la nation) en pâte polymère ; le second destiné à l'explication du premier couplet de notre hymne national par ma collègue élue Marie-Christine de Saint Salvy et de son chant orchestré par le commandant (TA) Pierre Morel.



Une matinée comme on apprécierait en voir plus souvent autour de ce qui nous rassemble : la France.

Le mardi 11 novembre à 10 heures, le cortège emmené par M. le Maire s'élança en direction du monument aux morts, près de l'Église. Les participants au cérémonial furent gratifiés de la présence de militaires en activité. Avec une voix empreinte d'émotion, M. le Maire rappela les horreurs de la Grande Guerre et termina son allocution sur la fragilité de la démocratie. Ensuite, il égrenait le nom de chaque Cérellois inscrit sur le monument. À l'appel d'un nom s'associa un enfant qui venait piquer un Bleuets (confectionné le samedi) avant que ne retentisse avec gravité "Mort pour la France". Le chant de La Marseillaise, générant une émotion indescriptible, entonné par les enfants de notre commune, les militaires et le public, vint ponctuer cette première partie.

La procession se dirigea vers le cimetière. Un moment de recueillement eut lieu avant que M. le Maire remercia tous les participants et les invita à se rendre à la salle Cercillia pour découvrir l'exposition relative à la Grande Guerre, exposition passionnante avec des documents personnels (photographies, cartes postales, correspondances, dessins, poèmes, liste de soldats soignés à Baudry, etc.), superbement mis en valeur.

Enjeu mémoriel, le Centenaire est avant tout un moment de rassemblement et de cohésion nationale. Que tous les Français saisissent, le temps d'une commémoration, le moment d'unité que fut la Grande Guerre. Déjà en 1964, pour le cinquantième de la mobilisation de 1914, le Général de Gaulle avait, avec sa virtuosité littéraire, souligné cette unité d'un peuple, d'un pays qui allaient, sans le savoir, basculer dans un autre monde.

« Le 2 août 1914, (...), le peuple français tout entier se mit debout dans son unité. Cela n'avait jamais eu lieu. Toutes les régions, toutes les localités, toutes les catégories, toutes les familles, toutes les âmes, se trouvèrent soudain d'accord. En un instant, s'effacèrent les multiples querelles, politiques, sociales, religieuses, qui tenaient le pays divisé. D'un bout à l'autre du sol national, les mots, les chants, les larmes et, par-dessus tout, les silences n'exprimèrent plus qu'une seule résolution ».

De ce passé, saurons-nous faire bon usage ?

Laurent Alaphilippe
Conseiller Municipal